

Examen de certification complémentaire secteur « enseignement en langue vivante étrangère d'une discipline non linguistique (DNL) » Session 2012

Rapport du jury concernant l'anglais

Ce document, complémentaire du rapport du jury sur la session 2012 dans l'ensemble des LVE, présente le bilan de l'examen concernant l'anglais. Les constats faits par le jury et les rappels en lien avec l'impératif de maîtrise de la LVE et l'importance de connaître le cadre institutionnel des SELO sont les mêmes quelle que soit la langue, c'est pourquoi ils ne seront pas repris ici.

De la même façon, on invite toute personne intéressée à se reporter au rapport général pour y lire d'importants rappels institutionnels, retrouver les références des textes fondateurs et autres documents de cadrage et connaître les conseils donnés aux futurs candidats¹.

1. La composition du jury :

Quatre commissions ont fonctionné à Poitiers en parallèle sur la journée du 25 mai 2012, une pour les professeurs de LP et trois pour les enseignants de collège et de LGT. Chacune était constituée de **3 membres : un inspecteur d'anglais** (IEN ET/EG lettres-anglais ou IA-IPR d'anglais), **un inspecteur de la DNL** dans laquelle le candidat demandait la certification ou d'une discipline proche, **un professeur** enseignant déjà cette DNL en SELO (Section européenne ou de langue orientale).

Inspecteurs	Inspecteurs des DNL représentés	Professeurs de DNL en SELO
Mme Sabine ALIGE IEN EG lettres-anglais	M. Philippe BERTON – IEN ET économie-gestion	M. Christophe ALBAREDE
M. Daniel BIANCHET IA-IPR d'anglais	Mme Cécile BETERMIN – IA-IPR histoire-géographie	Mme Marielle BRUNET
Mme Marie-Claude REYNAL IA-IPR d'anglais	Mme Nadège BIGOT – IA-IPR sciences physiques	Mme Alexia CATHELINEAU
Mme Sylvie LUYER-TANET IA-IPR d'anglais <i>présidente du jury</i>	M. Patrick COURTIN – IA-IPR mathématique	M. Hervé GOIZET
	M. Bruno DE MARTEL – IA-IPR sciences physiques	Mme Claudine LABASSE
	M. André FOUGERAY – IEN ET sciences et techniques industrielles (STI)	Mme Marie-José LIRONCOURT-PRUNIER
	M. Philippe GARNIER, IA-IPR	Mme Sheila MEYER MOUROUGOU
	M. Jean-François LAFAYE, ch. mission IEN ET STI	
	M. Thierry MARCHIVE – IA-IPR EPS	
	M. Laurent MARIEN – IA-IPR histoire-géographie	
	M. Dominique MENANT – IEN ET économie - gestion	
	M. Patrick POTIER – IA-IPR STI	
	M. Pierre TASSION – IA-IPR économie-gestion	

¹ Pour la session 2013, les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} octobre au 15 novembre 2012.

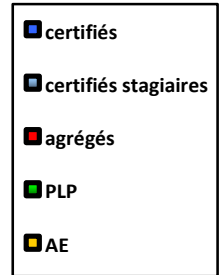
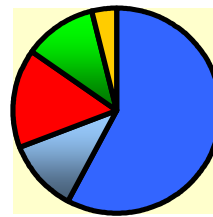
2. Les chiffres de la session 2012 :

Les candidats :

26 candidats (14 hommes, 12 femmes) étaient inscrits pour la session 2011 et 21 se sont effectivement présentés.

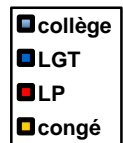
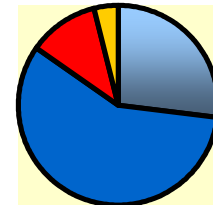
Répartition par grades :

- Certifiés : 18 (dont 3 professeurs fonctionnaires stagiaires)
- Agrégés : 4
- Professeurs de lycée professionnel (PLP) : 3
- Adjoint d'enseignement (AE) : 1



Répartitions par types d'établissement d'exercice :

- 7 professeurs enseignant en collège
- 15 professeurs enseignant en LGT
- 3 professeurs enseignant en LP
- 1 professeur en congé



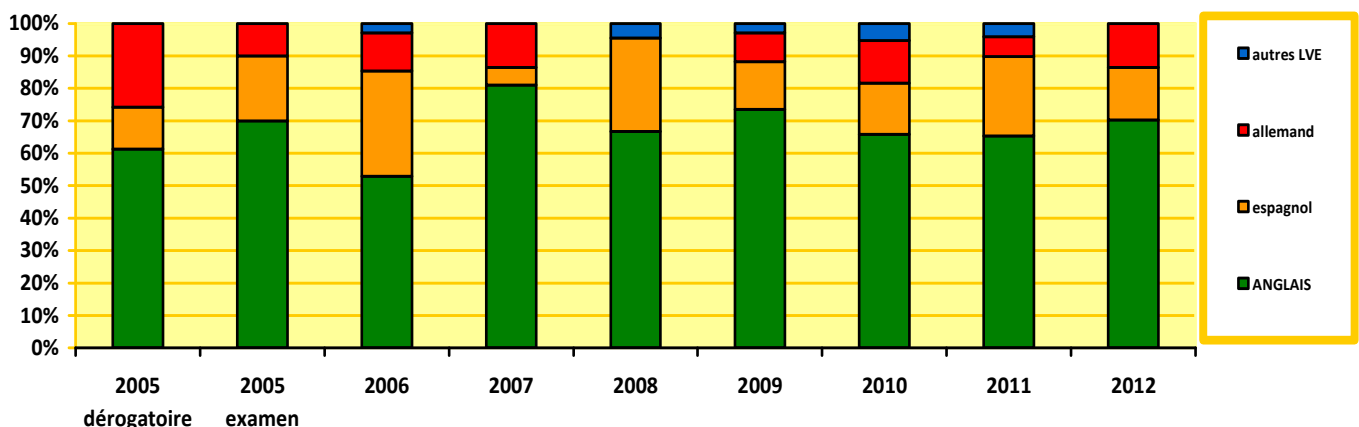
Les disciplines :

12 DNL étaient représentées, confirmant la **variété** régulièrement observée depuis les premières sessions de l'examen. Si les disciplines d'enseignement général demeurent bien présentes, avec encore plus d'un quart de candidatures en histoire - géographie, on constate une montée en puissance de disciplines technologiques qu'on encourage volontiers.

Les décisions prises récemment dans le cadre de la réforme du lycée² invitent à la diversification même s'il faut garder à l'esprit que seuls les SELO dûment identifiées et autorisées permettent à leurs élèves d'obtenir l'indication européenne sur le diplôme du baccalauréat.

Disciplines non linguistiques (DNL)	Inscrits	Admis
Histoire – géographie	7	4
Mathématiques	4	0
Sciences physiques / physique-chimie	5	2
EPS	2	1
Biochimie	1	1
Biotechnologie	1	0
Economie et gestion commerciale	1	0
Génie industriel – bois	1	0
Génie mécanique – productive	1	1
Mécanique	1	1
Organisation et production culinaire	1	0
Sciences Economiques et Sociales	1	1
Total	26	11

Le graphique ci-dessous met en évidence **l'évolution de la part occupée par l'anglais parmi les LVE** choisies depuis 2005.



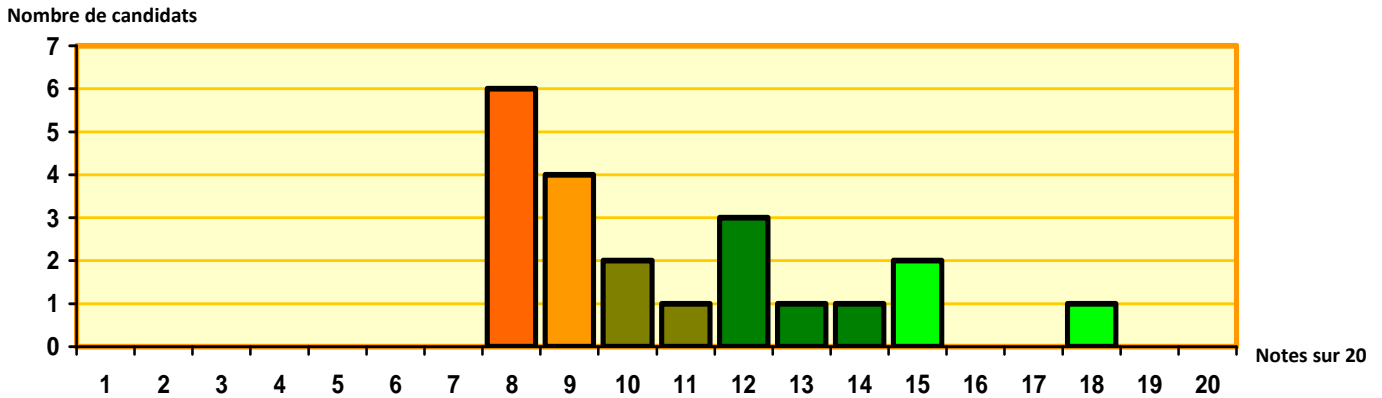
² BOEN spécial n°1 du 4 février 2010 : « Les enseignements en langue étrangère de disciplines autres que linguistiques sont encouragés ».

3. Les résultats :

Sur les 21 présents, **11 candidats ont été admis**, ce qui représente un **taux de réussite de 52,4%**.

Les notes³ obtenues s'échelonnent de 8/20 à 18/20, avec une **moyenne générale de 10,75/20** (en baisse par rapport aux années précédentes).

Le graphique ci-dessous montre la **distribution des notes** :



Le jury se félicite de ne pas avoir dû attribuer de note inférieure à 8/20 cette année, ce qui donne à penser que la préparation a été plus solide ou mieux ciblée. Nombre de candidats s'étaient d'ailleurs manifestés en cours d'année auprès de l'inspection ou de collègues certifiés lors de sessions antérieures pour orienter leur travail dans la direction appropriée.

La note 8 peut se lire comme le signal de carences dans la préparation, souvent quant à la mise à niveau en langue. Si la motivation des intéressés est profonde, ils devront persévérer en tirant les leçons de ce résultat.

Il est raisonnable de penser que les 4 candidats ayant obtenu la note de **9 sur 20** peuvent envisager l'admission à une session très prochaine s'ils affinent leur préparation et consolident une maîtrise de la langue anglaise souvent fragile. Rappelons qu'il n'est pas sérieux de prétendre enseigner à des élèves de lycée si l'on n'a pas un niveau en LVE au moins égal au leur, c'est-à-dire celui de l'« utilisateur indépendant » (niveau B2 du CECRL, Cadre européen commun de référence pour les langues⁴).

Dans cette perspective, les candidats sont invités à suivre les conseils donnés dans le rapport établi par le jury pour l'ensemble des épreuves de certification du secteur DNL.

La moyenne des admis est de 12 (13,6 en 2011), les notes les plus proches de 10 (de 10 à 12 sur 20) concernant des professeurs aptes à enseigner en SELO mais qui devront, plus que les autres, s'attacher à consolider ou développer les connaissances et compétences reconnues par le jury.

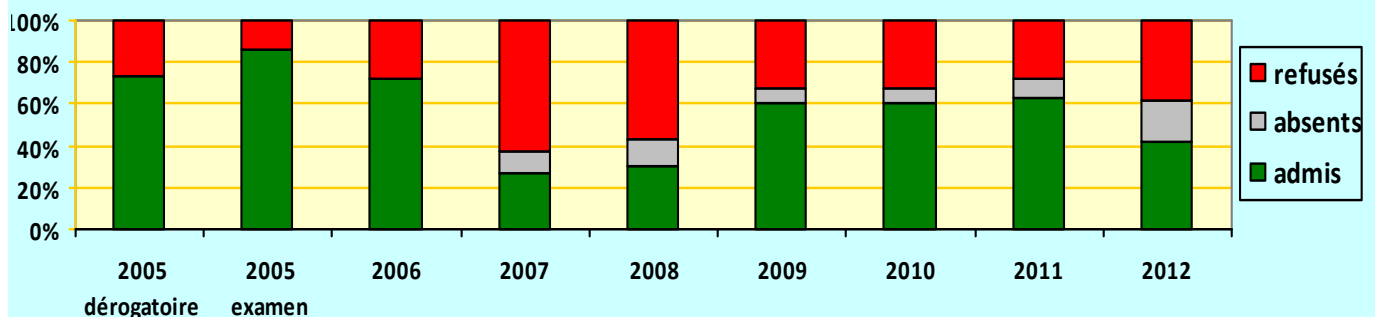
Même si peu de très bonnes notes ont pu être attribuées cette année, le jury a eu le plaisir d'entendre des candidats qui, grâce à des prestations témoignant à la fois d'une bonne connaissance institutionnelle des SELO, d'une réflexion pertinente sur leurs enjeux et d'une réelle maîtrise de la langue anglaise, ont pu obtenir des résultats tout à fait honorables.

Mise en perspective :

Quoique les effectifs soient insuffisants pour permettre un raisonnement statistique scientifiquement acceptable, on doit se préoccuper du fléchissement observé cette année dans les résultats après trois sessions tout à fait encourageantes.

La proportion d'absents est également frappante, et d'autant plus difficile à expliquer que peu ont pris la peine de justifier (voire même d'en prévenir les services, ce qui est pour le moins choquant) leur non présentation à l'examen.

Tableau 1 : **évolution des données depuis 2005** (première session)



³ Rappel : l'attribution de la note minimale 10/20 conditionne la délivrance de la certification

⁴ « Peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités »

Tableau 2 : évolution des taux de réussite depuis 2005

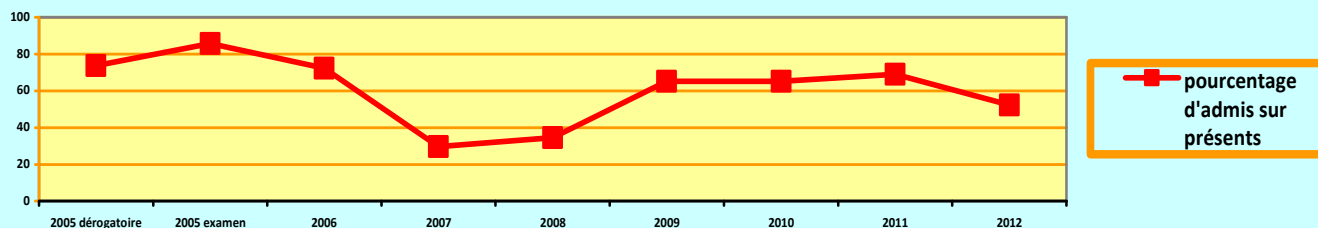


Tableau 3 : résultats des sessions 2005 à 2011

Session	Inscrits	Absents	Admis	Refusés	Pourcentage d'admis sur présents
2005 s. dérogatoire	19	0	14	5	73,68
2005 examen	7	0	6	1	85,71
2006	18	0	13	5	72,22
2007	30	3	8	19	29,63
2008	30	4	9	17	34,61
2009	25	2	15	8	65,2
2010	25	2	15	8	65,2
2011	32	3	20	9	69
2012	26	5	11	10	52,4

4. A l'attention des futurs candidats :

Les conseils donnés dans les rapports des sessions précédentes restent valides.

Toujours en complément des pistes proposées dans le rapport de jury général, très détaillé, on invite les futurs candidats à mettre à profit l'offre conséquente de ressources disponibles sur Internet.

D'une manière générale, outre celles de sites ressources tel qu'Eduscol⁵ on ne saurait que trop conseiller la fréquentation des pages dédiées à l'ouverture européenne et internationale du site académique, notamment celles des rubriques « ouverture internationale » et « sections européennes »

- du site interlangues (portail langues) : <http://ww2.ac-poitiers.fr/langues/spip.php?rubrique9>
- du site d'anglais général : <http://ww2.ac-poitiers.fr/anglais/spip.php?rubrique65>
- du site d'anglais en LP : http://ww2.ac-poitiers.fr/anglais_lp/spip.php?rubrique23

Conclusion :

La plupart des enseignants qui se sont présentés en anglais cette année avaient bien saisi les enjeux de la préparation d'une certification complémentaire en DNL. Le jury a ainsi pu apprécier des prestations de qualité de la part de candidats à l'aise dans la langue cible, bien conscients des objectifs et du fonctionnement des SELO et motivés par le souhait de donner une nouvelle dimension à leur enseignement au service des élèves et de la communauté éducative.

Le jury salue l'investissement de ces enseignants et invite ceux qui souhaitent se présenter à l'examen à leur tour à suivre leur trace en tenant compte des informations et conseils proposés ici et dans son rapport général, consultable et téléchargeable sur le « portail langues » du site académique.

L'inspection ne doute pas qu'ils sauront faire le meilleur usage de cet ensemble de ressources et leur souhaite le succès dans cette entreprise.

Rapport rédigé pour les IA-IPR d'anglais et l'IEN ET / EG lettres – anglais de l'académie de Poitiers par Mme Sylvie Luyer-Tanet, IA-IPR d'anglais, présidente du jury pour la session 2012

Inscriptions à la session
2013 de l'examen :
du 1^{er} octobre au 15
novembre 2012

⁵ Voir notamment : <http://www.emilangues.education.fr/ressources-pedagogiques/sitographies/discipline-linguistique/anglais/portails-de-ressources-en-anglais>